

[Text]

Mr. Mosley: The policy of the bill is the policy of the Hon. Kim Campbell, Minister of Justice. The only area where public comment and discussion have emerged since the bill was introduced is the question of amnesty. This was prompted by comments made in the media, particularly by the Chief of Police of Toronto, and various responses made to those comments.

• 1730

One of the non-legislative initiatives we have under way is consultations and discussions with the provinces and the police forces with regard to the adoption of an administrative amnesty program in conjunction with the gun control package. Those discussions have been undertaken with a very positive initial reaction.

Mr. Worthy: This goes back some time. The bill we have, the old one, has a capacity for training. Many people I represent are interested in the increased competence of the people who use weapons. Rather than worrying about the weapons, they say we should make sure the people have competence. This involves training. Maybe you could indicate why nothing has been done with those training aspects since the original bill came in.

Mr. Mosley: When the legislation was adopted back in 1978, the provinces had a number of concerns about the cost of administration of the entire program. We are involved in cost-sharing with the provinces. For every firearms acquisition certificate, the federal government pays out a certain amount of money. The provinces then use that to conduct the investigations and those aspects of the program.

With regard to training and testing, they had concerns that this would considerably increase a burden that would not be financed at all by the fees being generated by the firearms acquisition certificates themselves. In other words, the money had to come either out of federal coffers or from the provinces. The money was not available.

We believe it is available now; it is an integral part of the minister's package to set up those programs in collaboration with the provinces and territories and certainly with the gun community itself. The expectation is that the firearms community would be the principal actors in training new applicants for firearms acquisition certificates. We hope this time around the resources are there to do the job.

Mr. Nault: I have one question, Mr. Chairman, that I think is pretty important to get out. By the time we get these gentlemen back we will know the answer, I suppose, but I would like to get their side of the story before I hear all the individuals from the gun community.

Supposedly there was to be some consultation process taking place before Bill C-80 was introduced. It seems to me, from what we have seen and heard, this obviously did not take place. If it did, the minister never listened to anything they told him. Every presentation I have had so far from the firearms community basically says that this particular bill does not make any sense. It is not even practical in the sense of how it is going to be implemented.

[Translation]

M. Mosley: La politique qui sous-tend le projet de loi est celle de la ministre de la Justice, l'honorable Kim Campbell. La seule question qui ait fait l'objet de discussions publiques depuis le dépôt du projet de loi, c'est la question de l'amnistie. Ce débat a été suscité par diverses observations qui ont été faites dans les médias, particulièrement par le chef de police de Toronto, et par les réponses à ces observations.

Dans le cadre des initiatives non législatives qui ont été prises, on a entrepris notamment des consultations et des discussions avec les provinces et les corps policiers en ce qui concerne l'adoption d'un programme d'amnistie administrative parallèlement aux mesures de contrôle des armes à feu. Ces discussions ont donné lieu à des réactions initiales très positives.

M. Worthy: Tout cela remonte à quelque temps déjà. L'ancienne loi contient certaines dispositions sur la formation. Bien des gens que je représente voudraient que les utilisateurs d'armes à feu soient mieux formés. Plutôt que de s'inquiéter des armes, ils disent qu'il faudrait s'assurer que les gens savent comment s'en servir. Il faut donc les former. Vous pourriez peut-être nous dire pourquoi on n'a rien fait au sujet de cette formation depuis l'adoption de la loi originale.

M. Mosley: Quand la loi a été adoptée en 1978, les provinces avaient un certain nombre de réserves au sujet du coût d'administration de l'ensemble de ce programme. Nous partageons en effet les coûts avec les provinces. Pour chaque autorisation d'acquisition d'arme à feu, le gouvernement fédéral paie un certain montant d'argent. Les provinces se servent de cet argent pour mener des enquêtes et administrer les aspects connexes du programme.

En ce qui concerne la formation et les examens, les provinces craignaient que cela n'augmente considérablement leurs coûts et que les frais perçus pour les autorisations d'acquisition d'arme à feu ne permettent pas de les couvrir. Autrement dit, l'argent devrait venir soit des coffres fédéraux, soit des provinces. Il n'était tout simplement pas disponible.

Nous pensons qu'il est disponible maintenant; cela fait partie intégrante des propositions présentées par la ministre, qui a proposé d'appliquer ces programmes en collaboration avec les provinces et les territoires, et aussi bien sûr avec les organisations de propriétaires d'arme à feu. On s'attend à ce que ces organisations soient les principales responsables de la formation des gens qui demanderont une autorisation d'acquisition d'arme à feu. Nous espérons avoir cette fois-ci les ressources nécessaires pour mener cette tâche à bien.

M. Nault: J'ai une question, monsieur le président, qui me semble très importante. Quand ces messieurs reviendront, nous saurons probablement la réponse, mais j'aimerais bien avoir leur opinion avant d'entendre les représentants des organisations de propriétaires d'arme à feu.

Il était censé, paraît-il, y avoir des consultations avant le dépôt du projet de loi C-80. Pourtant, d'après ce que j'ai vu et entendu, ces consultations n'ont apparemment pas eu lieu. Si c'est vrai, la ministre n'a vraiment pas écouté ce qu'on lui a dit. Tous les propriétaires d'arme à feu, et les organisations qui les représentent, m'ont dit jusqu'ici que ce projet de loi n'a aucun sens et qu'il ne serait même pas applicable dans la pratique.